

# NOMAD-YO : UN ANIMACOOPIEN INVENTE DES YAOURTS EN CREATIVE COMMONS !

## Témoignage

**Nomad-Yo, est l'histoire d'une invention -un yaourt végétal à base de céréales fermentées-, d'une aventure de vie en Bretagne dans les Monts d'Arrée et d'une farouche envie de partage !**



Après l'invention d'un yaourt à base de riz fermenté, la question du brevet se pose à Christophe et Nathalie : comment protéger cette découverte à visée commerciale? Après un an de réflexion et un passage par la formation Animacoop, la solution du Creative Commons pour pouvoir à la fois protéger juridiquement et partager la recette s'impose. Bien sûr, cette révolution ne s'est pas faite sans trouille : "Et si ça nous échappait? Et si une filière agroalimentaire venait à récupérer notre invention"?



Produits en Bretagne avec des céréales bio (riz de camargue, sarrasin...), les yaourts sont fabriqués dans la vieille grange à partir de 2011.

Une réflexion est menée sur les outils utilisés pour permettre de garder la technique au service de l'homme, et non l'inverse! La production doit être respectueuse de l'environnement, les outils réparables à la main.



La formation professionnelle s'engage en 2013 pour transmettre son savoir et son savoir-faire à d'autres producteurs potentiels, qui auront accès à la recette librement, à condition de la partager sincèrement dans les mêmes conditions !

5 ans après, Nomad Yo vit un développement régulier de sa production dans un atelier plus adapté ; son éco-système a évolué : il est distribué en Bretagne, en partenariat avec la société Biodis de Rennes, et dans les rayons du très chic Bon Marché à Paris.

Les souches de ferments sont commercialisées.

Les prix et concours récompensent régulièrement cette innovation à la fois technique et philosophique et les résultats sont là.

Se réapproprier la production, partager ses savoirs-faire, promouvoir un autre rapport au travail ET gagner de l'argent... C'est possible !



Et la licence creative commons?

Elle a fait ses preuves ! Dans un litige juridique en Allemagne avec une société qui voulait privatiser la recette, les juristes français et allemands ont été formels : la licence protège la recette et leurs créateurs !

Plus d'infos sur le projet :

<http://nomad-yo.org>

### Auteur de la fiche

Laurent Marseault

### Licence d'utilisation la ressource

CC BY SA

### Contributeur.trice.s ayant vécu cette action

- Audrey Auriault /GARC.ESS

### Cette fiche est elle un brouillon ?

- Non